

## **Les salaires vont grimper un peu plus en 2011**

Éric Desrosiers

**Les salaires devraient continuer d'augmenter l'an prochain, même un peu plus que cette année. Mais la rémunération s'évalue de moins en moins par les seules échelles salariales, puisque les bonis et les primes de rendement sont de plus en plus monnaie courante.**

*Les entreprises en appelleront de plus en plus aux bonis et autres primes de rendement pour attirer et retenir les meilleurs talents dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre, prévoit le Conseil du patronat du Québec (CPQ).*

*Les échelles salariales des entreprises québécoises et canadiennes devraient continuer, l'année prochaine, d'augmenter moins vite que l'ensemble de leur masse salariale, a observé le CPQ hier en se basant sur les prévisions de quatre firmes de consultation en ressources humaines. Selon la firme Aon Conseil, les échelles salariales augmenteront, par exemple, de 1,8 % au Canada cette année, alors que les budgets globaux réservés aux salaires dans les mêmes entreprises grimperont de 2,5 %. L'écart devrait sensiblement rester le même l'an prochain, avec une hausse prévue des structures salariales de 2 %, mais une augmentation de l'enveloppe salariale totale de 2,8 %.*

*Cet écart s'explique essentiellement par le fait que les éléments de rémunération variable, tels que les bonis, les primes de rendement ou d'options d'achat d'action à court terme connaîtront une augmentation plus marquée que celle des salaires de base, a expliqué hier en conférence téléphonique avec Le Devoir l'économiste en chef du CPQ, Norma Kozhaya.*

*Cette tendance est d'ailleurs en cours depuis quelques années déjà. Elle se retrouve aujourd'hui dans tous les secteurs et à tous les niveaux hiérarchiques. On estime désormais que la rémunération à la performance compte en moyenne pour 5 à 15 % du salaire total du personnel d'opération ou de production, 16 à 20 % de celui des cadres intermédiaires et 25 à 30 % des cadres supérieurs.*

### *Le choc du réel*

*«C'est le choc des réalités, a dit le président du CPQ, Yves-Thomas Dorval, au cours de la même conférence téléphonique. La pénurie grandissante de main-d'oeuvre au Québec forcera de plus en plus les entreprises à chercher les meilleurs moyens de recrutement et de rétention des employés.» L'amélioration de la rémunération offerte aux employés les plus performants ne se limitera pas au seul volet salarial, mais portera aussi sur les vacances, la conciliation famille-travail ou encore les régimes de retraite. «La politique de rémunération et, plus généralement, la gestion des ressources humaines, vont occuper une place grandissante dans la stratégie d'affaires des entreprises au cours des prochaines années», a-t-il noté.*

*Tous les secteurs ne disposent toutefois pas des mêmes ressources financières pour attirer cette précieuse main-d'oeuvre. Selon la firme Morneau Sobeco, l'augmentation salariale globale au Québec en 2011 sera de 3,2 % dans le monde de la finance et de l'assurance, de 2,5 % dans le commerce au détail, de 2,4 % dans le secteur de la fabrication, de 1,7 % dans le domaine du transport et de l'entreposage et de 1,6 % dans l'administration publique.*

*Le contexte économique est quand même meilleur qu'il ne l'était durant la crise. L'ensemble des salaires devrait augmenter, en moyenne, au Québec, de 2,2 % cette année et de 2,7 % l'année prochaine, estime Morneau Sobeco.*

*La proportion des entreprises canadiennes obligées de geler les salaires de leurs employés est passée de 31 % en 2009 à 6 % cette année et 2 % l'année prochaine, rapporte la firme Mercer. «Ce phénomène s'est surtout observé ailleurs au Canada, particulièrement en Ontario», a admis Norma Kozhaya, mais des cas similaires sont aussi survenus au Québec. «Dans le secteur forestier, on a même eu des baisses de salaires», a rappelé Yves-Thomas Dorval.*

### *Moins de taxes sur les salaires*

*Le CPQ voudrait que les gouvernements donnent un coup de main aux entreprises en recourant avec une plus grande parcimonie aux taxes sur leurs masses salariales, comme la contribution à la Régie des rentes du Québec, à la Commission*

*de la santé et de la sécurité du travail ou encore au Fonds des services de santé. «Ces taxes sont 30 % plus élevées au Québec qu'en Ontario, s'est plaint Yves-Thomas Dorval. Et il faut se rappeler qu'il faut les payer indépendamment des profits que l'on fait ou non.»*

*Le principal dossier qui occupe les employeurs à ce chapitre ces temps-ci relève toutefois du gouvernement fédéral. Il porte sur le relèvement des cotisations nécessaire pour renflouer le régime d'assurance-emploi. Yves-Thomas Dorval se disait «très satisfait» hier de la décision du ministre des Finances, Jim Flaherty, de s'en tenir cette année à une augmentation qui ne dépasserait pas 30 % du maximum permis par la loi et de plafonner la hausse totale en trois ans à 10 cents par tranche de 100 \$ assurables. «Cela devrait laisser le temps à la reprise économique de renflouer le régime, a-t-il dit. On n'avait surtout pas besoin d'une forte hausse compte tenu du contexte.»*